

IL Y A DE L'ESPOIR DANS VOS DONNÉS !

CHAQUE DON, MÊME PETIT, CONTRIBUERA
À LA VICTOIRE CONTRE LA MALADIE.

Quand vous donnez :

1€

Un patient peut bénéficier
d'une consultation gratuite
dans un de nos hôpitaux.

15€

Un lépreux peut retrouver
la mobilité grâce à des
chaussures adaptées.

35€

Nous pouvons dépister
et prendre en charge un
patient atteint de la lèpre.

400€

Un malade peut de nouveau
utiliser sa main grâce
à la chirurgie réparatrice.

Coûts variables selon l'éloignement, l'infrastructure, le type d'affection.
Équivalence à titre d'exemple.



*Ils ont besoin de
vous pour vivre
et retrouver
leur dignité !
Merci de votre
soutien.*

L'ORDRE DE MALTE FRANCE

Issu du plus ancien organisme caritatif au monde et porté
par les valeurs chrétiennes, l'Ordre de Malte France est une
association loi 1901 reconnue d'utilité publique.

Ses 1700 salariés et ses milliers de bénévoles agissent,
en France et à l'International dans 30 pays, pour secourir,
soigner et accompagner les personnes fragilisées
par la maladie, le handicap, la pauvreté ou l'exclusion.

ENSEMBLE, ILS INTERVIENNENT DANS 4 DOMAINES
La Solidarité, le Secours, la Santé et la Formation.



NOTRE FORCE D'AGIR
EST ENTRE VOS MAINS

42 rue des Volontaires – 75015 Paris
Tél. : 01 45 20 80 20 – contact@ordredemaltefrance.org

www.ordredemaltefrance.org



ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE – PHOTOS : DIEGO RAVIER, MAURO PINTO – ANAKA – IMPRIMEUR :
SÉRIGRAPHIE MODERNE – NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

VIVRE APRÈS LA LÈPRE. DIGNE.

IL Y A DE L'ESPOIR
DANS VOS DONNÉS
www.ordredemaltefrance.org

29, 30 & 31 JANVIER 2016
JOURNÉE MONDIALE
DES LÉPREUX



ORDRE DE MALTE
FRANCE

QU'EST-CE QUE LA LÈPRE ?

- C'est une maladie infectieuse provoquée par un bacille, le *Mycobacterium leprae*, dont l'incubation peut durer jusqu'à 10 ans.
- La lèpre affecte principalement la peau, les yeux, et les nerfs des mains et des pieds. Si elle n'est pas détectée à temps, elle risque d'évoluer vers un handicap irréversible.
- Les malades sont souvent exclus de la société en raison des séquelles visibles de la maladie : rejet de leur communauté, impossibilité de trouver du travail, etc.

La lèpre existe encore dans plus de 100 pays.

En 2013, plus de 215 000 nouveaux cas de lèpre ont été détectés dans le monde.

LES ACTIONS DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE

DÉPISTAGE ET SOINS

Un dépistage précoce permet d'éviter la propagation de la lèpre. L'Ordre de Malte France participe à des programmes nationaux de surveillance et de traitement, y compris dans des zones difficiles d'accès grâce à des consultations itinérantes.

UNE PRÉSENCE
ACTIVE DANS
15
PAYS

TRAITEMENT DES SÉQUELLES

Dans un cas sur trois, les nerfs du patient sont touchés et une intervention chirurgicale devient nécessaire. Après l'opération, le processus de réhabilitation du patient peut commencer.

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE

Le programme Maltalep finance tous les ans deux projets de recherche contre la maladie. Seule la découverte d'un vaccin permettra d'éradiquer complètement la lèpre.

LA RÉHABILITATION : UN DÉFI À LONG TERME

Une fois soignés, les lépreux n'en gardent pas moins les séquelles de leur maladie. C'est pourquoi le traitement doit être accompagné d'un travail complet de réhabilitation.

L'Ordre de Malte France réalise des opérations chirurgicales complexes qui rendent aux malades l'usage de leurs mains, de leurs jambes, etc. Les patients doivent ensuite réapprendre les gestes quotidiens, facilités par des prothèses et appareils adaptés. Ils sont également accompagnés dans leur réinsertion socio-économique.

Enfin, l'Ordre de Malte France forme des chirurgiens locaux pour qu'à leur tour, ils puissent opérer les patients et leur rendre leur dignité.



« La pire des maladies n'est pas la lèpre (...), mais le sentiment d'être indésirable, mal aimé, abandonné de tous. » Mère Teresa